Devenir membre de l'Association
Les Ami.e.s de SucréSalé

Notre association s'engage avec cœur pour redonner une place, une dignité et un avenir professionnel à des personnes fragilisées par des difficultés de santé et/ou sociales.

Devenir membre des Ami.e.s pour Frs. 50.– par an, c'est bien plus qu'un soutien : c'est un geste profondément humain, une marque de confiance, et la volonté de faire vivre, ici et maintenant, une solidarité concrète au service des autres.



Inscrivez-vous

Nous vous remercions d'avance de votre soutien !

Coopérative SucréSalé

La Coopérative SucréSalé est une structure fribourgeoise indépendante, sans but lucratif et non subventionnée, engagée depuis 2010 en faveur de l'insertion et de la réinsertion professionnelles de personnes confrontées à des difficultés de santé et/ou sociales.

À travers une immersion en entreprise privée et un accompagnement socio-professionnel personnalisé, elle permet à chacun·e de retrouver confiance et perspectives d'avenir.

Elle déploie sa mission au sein de deux établissements : la crêperie SucréSalé à Fribourg et le restaurant Les Halles à Bulle. Reconnue pour son profond engagement humain, la coopérative a été distinguée à deux reprises par le Prix suisse de l'éthique.

PLUS D'INFORMATIONS
creperie-sucresale.ch et leshalles-bulle.ch

Association Les Ami.e.s de SucréSalé

Profondément convaincue du rôle essentiel et indispensable de la Coopérative, l'association Les Ami.e.s de SucréSalé s'engage à ses côtés pour faire vivre et grandir sa mission. Elle la soutient tant par des contributions financières que par la mise en œuvre de projets concrets, porteurs de sens.

Notre souhait est de rassembler des personnes animées par les mêmes valeurs de solidarité, de respect et d'engagement. Car c'est ensemble, et grâce à la force du collectif, que nous pouvons donner à nos actions une portée véritablement durable.

Rejoignez-nous et devenez membre de l'association Les Ami.e.s de SucréSalé.

La cotisation annuelle s'élève à Frs. 50.–. Reconnue d'utilité publique, notre association bénéficie d'une exonération fiscale ; les dons qui lui sont versés sont également déductibles des impôts.

PLUS D'INFORMATIONS
creperie-sucresale.ch et leshalles-bulle.ch